



Direction
Référence : EAU-AUT-23-0767-R25.1
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Larochette
33, Chemin J.A.Zinnen
L-7626 Larochette

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Administration communale de Larochette
Objet	Gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d'excavation et de terrassement en vue de la construction et de l'exploitation d'une maison relais à Larochette
Localité(s)	Larochette
Commune(s)	Larochette

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés